

Dr Denis ERNI
Boîte Postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. : 079 688 34 30
<http://www.swisstribune.org/>

Anne Seydoux-Christe
Rue du Mont-Terri 15
2800 Délémont

Estavayer-le-Lac, le 21 mai 2018

http://www.swisstribune.org/doc/180521DE_AS.pdf

Faille critique du système judiciaire / copie pour action

Chère Présidente de la Commission de Gestion,

Je me réfère à mon courrier¹ du 13 mai 2018. Veuillez trouver ci-joint un courrier² que j'adresse au Président de la Chambre pénale du Tribunal Cantonal de Fribourg.

Merci de prendre position sur l'obligation de dénoncer dans le cas où le code de procédure n'est pas applicable suite à la faille critique du système judiciaire.

M. Hubert BUGNON, Président de la Chambre pénale du Tribunal Cantonal de Fribourg, est avisé de la démarche.

Veillez agréer, Chère Présidente de la Commission de Gestion, mes salutations cordiales


Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes : http://www.swisstribune.org/doc/180521DE_AS.pdf

Annexe : ment

¹ http://www.swisstribune.org/doc/180513DE_AS.pdf

² http://www.swisstribune.org/doc/180519DE_HB.pdf